



## Message pour le Conseil général

### BUDGET 2019

## Présentation des budgets 2019 - Commentaires

### Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2019 se résume comme suit :

Revenus	CHF	10'830'968.15
Charges	<u>CHF</u>	<u>10'746'409.55</u>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>CHF</b>	<b>84'558.60</b>

Le budget 2019 est bénéficiaire tout comme celui de 2018 qui présentait un bénéfice de CHF 130'290.75.

Une augmentation des charges et diminution des revenus de la péréquation intercommunale au budget de CHF 49'291.- expliquent déjà cette différence.

Ci-après quelques commentaires concernant le budget de fonctionnement. Les charges et revenus liés sont signalés sur l'état détaillé du budget par un astérisque (\*) à droite du libellé du compte.

A ce stade, la plupart des charges et des recettes liées ont été communiquées. Pour les données encore manquantes, un montant estimatif a été inscrit au budget.

Les dépenses liées relatives à l'Agglomération fribourgeoise ont été imputées dans les rubriques comptables indiquées par l'Agglo. Elles représentent un montant total de CHF 249'333.-. Comparativement, CHF 228'381.- figuraient au budget 2018, soit une augmentation de CHF 20'952.-, essentiellement pour une meilleure desserte publique.

#### **L'administration (0) diminue son budget de CHF 9'074.15**

Le compte 020.310.01 (Frais publications, annonces, inform. comm.) prévoit 1 parution d'Arvyzoom en moins en 2019.

La mise à jour du site internet a été effectuée en 2018, seuls les frais d'abonnement et d'entretien sont au budget du compte 020.310.03 (Site internet) pour CHF 4'500.-.

Le budget du compte 020.315.02 (Entr.matériel et interventions informatiques) a été augmenté de CHF 5'000.- pour répondre à la réalité.

### **L'ordre public (1) diminue son budget de CHF 10'442.55**

Le service du feu (141) diminue son budget de CHF 7'880.- pour 2018

A noter que l'amortissement du tonne-pompe débutera en 2019 pour un montant de CHF 6'000.- (compte 140.390.01). Pour les installations de tir il n'y a pas de frais d'entretien prévus en 2019 car un investissement est prévu pour la dépollution de la butte et la rénovation des installations.

### **L'enseignement et formation (2) augmente son budget de CHF 14'601.35**

Cette augmentation est principalement liée à l'arrêt du Tribunal fédéral qui impose aux communes la prise en charge de tout le matériel scolaire. Nous l'avons estimé à CHF 250.- par enfant. Le compte 210.310.00 (achat de fournitures scolaires) à de ce fait été revu à la hausse et porté à CHF 48'750.-.

Ce même arrêté impose le financement des camps par la commune à l'exception d'une participation aux frais de repas. De ce fait la participation des parents (compte 210.433.00) a été diminuée à CHF 9'056.-.

### **La culture et les loisirs (3) diminue son budget de CHF 7'959.20**

Notre participation liée aux frais du Conservatoire (compte 300.351.00) augmente de CHF 9'082.80.

Pour le sport (340), la diminution de CHF 15'060.- est en grande partie liée à la halle de sport. L'amortissement de CHF 10'000.- concernant l'Ecole 78 et halle de sport a été placé sous le dicastère des écoles (compte 290.301.01) En outre nous avons pu obtenir un prêt sans intérêts pour la nouvelle halle de sport (compte 340.390.00).

### **La santé (4) augmente son budget de CHF 42'873.70**

La participation aux divers frais (dépenses liées) du réseau de santé Sarine est en augmentation de CHF 33'825.45.

### **Les affaires sociales (5) diminuent leur budget de CHF 9'044.90**

A relever une augmentation au compte 550.351.00 (Part. aux institutions pour handicapés) de CHF 18'599.-.

Les frais d'aide-sociale diminuent. Au compte 580.351.07 (Frais du service aide-sociale du district) de CHF 30'128.60 et au compte 580.352.01 (Part.service intercomm.aide sociale) de CHF 4'767.-.

### **Les transports et communications (6) présentent une augmentation de CHF 22'917.-**

Les amortissements (compte 620.390.01) sont en augmentation de CHF 24'485.-.

Le budget des honoraires pour études de réfection des routes a été isolé sur le compte 620.318.01.

### **Le dicastère protection-aménagement de l'environnement (7) enregistre une augmentation de CHF 20'879.-**

Pour les ordures ménagères (720), les recettes supplémentaires liées au nouveau règlement relatif à la gestion des déchets n'entreront en vigueur qu'en 2020. Leur budget est donc revu à la baisse de CHF 31'360.-

Il y a moins de frais prévus pour l'aménagement du territoire (790) donc une diminution de CHF 9'840.-

## **Le dicastère de l'économie (8) est en diminution de CHF 2'164.60**

CHF 3'500.- ont été budgétés au compte 800.351.01 pour l'indemnisation des agriculteurs pour des mesures visant à la réduction des nitrates dans l'eau potable.

## **Le dicastère finances et impôts (9) prévoit une diminution de CHF 16'853.50**

Les recettes d'impôts ont été estimées en tenant compte des indications fournies par le service cantonal des contributions. Les autres impôts et taxes ont été estimés en fonction de l'expérience de l'année en cours et des années précédentes.

Selon les recommandations du service des communes, aucun montant n'a été mis au budget pour les impôts des personnes physiques et morales des années précédentes.

Les intérêts des dettes (940.321.00 CHF 190'550.-) et les amortissements obligatoires (940.330.00 CHF 613'815.-) sont désormais intégralement imputés, par imputation interne, dans les dicastères ayant généré l'investissement ou l'emprunt relatif à ces charges.

## **Budget d'investissement**

Le budget d'investissement pour 2019 se résume comme suit :

Recettes d'investissement	CHF	334'500.00
Dépenses d'investissement	<u>CHF</u>	<u>3'874'592.00</u>
<b>Excédent de dépenses</b>	<b>CHF</b>	<b>3'540'092.00</b>

Ci-après quelques commentaires concernant le budget d'investissement.

Les crédits d'investissement de ce budget sont séparés en cinq catégories principales, à savoir :

- A. Les investissements votés, mais pas encore réalisés ou en partie réalisés (désignés par un (V) à la fin du libellé du compte)  
*La liste détaillée ci-après indique pour chaque crédit soit le montant budgété pour 2019, soit la raison pour laquelle il n'y a pas de montant budgété pour 2019 (investissement réalisé avant la fin de l'année en cours ou investissement reporté à une année ultérieure).*
- B. Les investissements soumis au vote lors du Conseil général de décembre et faisant l'objet d'un message spécifique.
- C. Les investissements qui marquent l'intention de proposer l'objet au Conseil général dans le courant de l'année 2019 lorsque les dossiers seront prêts.
- D. Les recettes d'investissements à recevoir en 2019 (subventions, participations de tiers, etc.).
- E. Les investissements totaux du Corps de sapeurs-pompiers CSPi M.A.N.

Les montants inscrits au budget d'investissement correspondent aux dépenses et recettes d'investissement prévues en 2019 et non pas aux montants totaux des crédits votés, des crédits à voter ou des crédits d'intention.

## Budget d'investissement 2019 - Liste des crédits

### A. Crédits déjà votés

		Crédit voté	Montant 2019
290.503.13	Installation photovoltaïque école (V)	200'000	175'000
330.500.00	Aménagements extérieurs complexe scolaire (V)	500'000	480'000
330.501.02	Aménagement Chemin Grand Clos Nord (V)	102'000	<i>reporté en 2021</i>
620.502.01	Aménagement carrefour Z.I. partie OUEST (Valtraloc secteur garages) (V)	439'800	371'192
620.502.02	Aménagement trottoir Z.I. vers Corjolens (V)	270'000	270'000
700.501.10	Pose conduite d'eau Otierdo (V)	135'000	<i>reporté en 2021</i>
700.501.11	Rempl.conduite Eternit Impasse Agges-Murailles (V)	300'000	297'000
710.501.11	Assainissement collecteurs Aménag. Carrefour Z.I. partie OUEST (Valtraloc secteur garages) (V)	437'400	437'400
710.501.13	Collecteur intercommunal EC/EU Avry-Matran (V)	600'000	425'000
<b>Total</b>			<b>2'455'592</b>

Les crédits votés non mentionnés dans cette liste seront en principe bouclés avec les comptes 2018.

### B. Crédits à voter lors de la séance du Conseil général du 11 décembre 2018 (adaptations de crédits déjà votés sur la base de la situation actuelle)

		Crédit à voter	Montant 2019
150.524.00	Stand tir dépollution butte + rénovations	450'000	450'000
942.503.09	Rénovation-Isolation bâtiment communal	323'000	323'000
943.503.00	Rénovation Auberge Avry-Rosé	646'000	646'000
<b>Total</b>			<b>1'419'000</b>

## C. Crédits à voter ultérieurement en 2019

Crédit à voter    Montant 2019

		0
<b>Total</b>		<b>0</b>

## D. Recettes d'investissements

Montant total    Montant 2019

150.622.00	Participation autre commune (stand tir)	186'500	186'500
150.660.00	Subvention Confédération (stand tir)	56'000	56'000
150.661.00	Subvention Canton (stand tir)	21'000	21'000
290.661.01	Subventions Installation photovoltaïque école (V)	30'000	30'000
620.611.00	Aménagements routiers Z.I. : particip.tiers (V)	233'000	<i>reporté en 2020</i>
942.661.00	Subvention Canton s/bâtiment communal	8'000	8'000
943.661.00	Subvention Canton s/Auberge de Rosé	33'000	33'000
<b>Total</b>			<b>334'500</b>

## Récapitulation

	Dépenses	Recettes
A. Crédits déjà votés par l'assemblée	<b>2'455'592</b>	
B. Crédit à voter lors de la séance du Conseil général du 11.12.2018	<b>1'419'000</b>	
C. Crédits à voter ultérieurement en 2019	<b>0</b>	
D. Recettes d'investissements		<b>334'500</b>
E. Investissements totaux CSPi M.A.N.	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Totaux</b>	<b>3'874'592</b>	<b>334'500</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>3'540'092</b>